



DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 28 MARS 2022 Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Pour commencer, nous souhaitons avoir une pensée pour le peuple ukrainien. Notre organisation condamne l'acte de guerre que constitue l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie. Cette agression consiste en une violation de la souveraineté d'un pays au mépris du droit international et de la charte des Nations unies. Nous souhaitons exprimer notre soutien et notre solidarité à l'égard de la population, des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, qui sont les premières et principales victimes, comme cela est toujours le cas dans tous les conflits.

L'actualité, du moins en France, c'est aussi le quinquennat du Président Macron qui se termine. Ce Comité Technique Académique devrait être le dernier à se tenir sous ce gouvernement. Le Ministre de l'Education nationale aura « duré » tout le mandat... Ce Ministre, qui après avoir affirmé en mai 2017 qu'il n'y aurait pas de Loi Blanquer, et qu'il en serait fier, aura finalement été le ministre de l'Education nationale le plus prolifique en matière de réformes. En effet, réforme des lycées et du Bac, PARCOURSUP, réforme de la formation des enseignants, Transformation de la Voie Professionnelle, Ecole de la confiance, Loi Rilhac, etc.

Notre organisation aura combattu avec vigueur et détermination toutes ses réformes depuis 2017, non pas par posture idéologique, mais parce que nous savions qu'elles allaient dégrader le service public d'Education et les conditions de travail des personnels. Et malheureusement, les faits nous ont donné une nouvelle fois raison. Les efforts déployés par tous les personnels pour tenir la barre n'ont pas suffi à empêcher le pire... Et aujourd'hui, dans tous les corps, dans tous les services de l'Education nationale, en EPLE, dans les DSDEN et au Rectorat, de très nombreux agents sont en souffrance au travail et se disent maltraités. Dans ces conditions, ils sont aussi de plus en plus nombreux à envisager de quitter l'Education nationale.

Et pendant ce temps, le Ministre a rendu 675 millions d'€ sur son budget ces deux dernières années ! Pour la rentrée 2022, il supprime 410 équivalents temps plein d'enseignants dans le 2nd degré (rappelons que 1 883 postes ont déjà été supprimés en 2021) ainsi que 30 postes chez les personnels administratifs tout en fusionnant dans le même budget les postes d'assistants sociaux et d'infirmiers.

Madame La Rectrice, chers collègues, même si aucun syndicat de la FNEC-FP-FO, et plus largement de toute notre confédération, ne donnera de consigne de vote, ni au 1^{er} tour, ni au 2^{ème} tour, et ce quels que soient les candidats en lice, nous ne pouvons pas ne pas réagir aux annonces du président-candidat Macron sur les sacrifices à venir.

En effet, lorsqu'il annonce :

- 👤 la suppression du concours de l'enseignement et du recrutement « à vie » des enseignants ;
- 👤 l'augmentation de l'autonomie pour « décloisonner encore davantage [l'] école par le périscolaire, avec les communes » et donc « responsabiliser le local », dans l'esprit de l'expérimentation marseillaise ;
- 👤 l'entrée des entreprises dans les lycées professionnels et offrir ainsi le sort de centaines de milliers de jeunes aux besoins immédiats du patronat local ;
- 👤 la professionnalisation de l'Université et l'accentuation de la sélection des étudiants par l'argent ;

Et qu'en même temps il ose affirmer que « Notre éducation est nationale et doit évidemment le rester », alors comment pourrions-nous ne pas nous élever avec force pour dire au Président Macron, et à vous Madame La Rectrice, qu'il doit cesser de poursuivre son offensive menée depuis 5 ans contre l'Ecole publique et les statuts ?

La FNEC-FP-FO tient à rappeler, comme elle l'a fait pendant toutes les périodes de restrictions de la pandémie, qu'il ne peut y avoir de trêve sociale pendant cette campagne électorale où l'on nous demandera d'entrer dans « l'union sacrée » parce que la guerre est aux portes de l'Europe.

Et c'est dans ce contexte éruptif que le gouvernement nous fait une promesse sur la revalorisation du point d'indice dans le public... La Ministre de la Fonction Publique, Amélie de Montchalin, tente de faire croire qu'elle découvre seulement aujourd'hui que le pouvoir d'achat des fonctionnaires baisse. Une nouveauté selon la ministre ! Elle a précisé que les « concertations » pour déterminer le montant de la revalorisation ne commenceraient qu'après les élections présidentielles et l'application de cette mesure ne pourrait être concrète qu'après une loi de finances rectificative votée par le nouveau Parlement... Après les élections législatives !??!

Comment pourrions-nous nous satisfaire de ces annonces alors que la Ministre a refusé pendant 5 ans d'ouvrir des négociations sur l'augmentation de la valeur du point d'indice ?

Des mesures doivent être prises maintenant, en urgence, dans le cadre de réelles négociations.

Tous les personnels ont déjà subi des pertes de pouvoir d'achat énormes ! Attendre le résultat de scrutins électoraux pour prendre des décisions n'est pas acceptable !

Comment ne pas imaginer qu'il ne s'agit que d'une promesse électorale parmi tant d'autres ?

Nous n'oublions pas que ce quinquennat a été le premier où les salaires auront été gelés sur les cinq ans de la mandature !

Nous n'oublions pas que depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu plus de 22% de pouvoir d'achat !

D'ailleurs, au delà d'une revalorisation indispensable de la valeur du point d'indice, c'est d'une amélioration de la grille indiciaire pour redonner de l'attractivité au métier d'enseignant et du sens au principe de carrière dont nous avons besoin !

Chers collègues, Madame La Rectrice, soyez certains que la FNEC-FP-FO continuera de porter toutes ses revendications avant, pendant et après les échéances politiques, en toute indépendance.

Enfin, comme si la situation n'était pas suffisamment difficile, le président Macron vient d'annoncer, comme d'autres candidats à l'élection présidentielle, qu'il porterait à 65 ans l'âge de départ à la retraite s'il était réélu.

Et la ministre De Montchalin d'ajouter : « nous avons toujours l'ambition de rendre notre système plus lisible et plus juste, en créant un régime universel. ». L'augmentation du point d'indice serait-elle liée à la destruction du Code des pensions civiles et militaires ?

Nous pensons aussi à nos collègues AESH, toujours mobilisés pour la satisfaction de leurs revendications et premières victimes de la situation économique. Nous invitons l'ensemble des personnels à signer leur pétition pour :

- 👤 l'augmentation des rémunérations de tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- 👤 la prise en charge de tous les déplacements et la revalorisation des indemnités kilométriques ;
- 👤 la garantie de la possibilité de travailler à temps complet pour vivre de leur travail ;

- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement qui correspond pleinement à leurs besoins.

Madame La Rectrice, nous souhaitons ici revenir sur la situation des SEGPA, en Gironde, mais aussi dans les autres départements. Nous avons été reçus en audience à la DSDEN de Gironde. Les échanges ont été cordiaux. Les collègues PLP présents ont pu exprimer leur position et rendre compte de leur expérience de terrain. Les autorités académiques n'ont pas réussi à nous convaincre que la suppression d'un tiers des heures d'atelier relevait d'une application stricte des textes... Face à la détermination des membres de notre délégation, elles ont convenu qu'effectivement, il s'agissait de leur interprétation ! Nous avons d'ailleurs eu la confirmation de l'objectif à atteindre : les « structures » doivent devenir des « dispositifs ». Nous avons aussi échangé sur l'inclusion... Comme vous l'avez fait ici, on nous a affirmé que l'inclusion systématique, notamment des élèves de 6^{ème} SEGPA, était une réussite. On nous a promis de nous communiquer des éléments probants, mais nous n'avons toujours rien. En revanche, de notre côté, nous avons commencé une tournée des collèges où il y a des SEGPA. Pour le moment, nous sommes allés à la rencontre des collègues de Bassens et de Pessac. Et les PE, PLC et PLP concernés, nous ont affirmé que si en début d'année scolaire, il était possible d'imaginer que cette expérimentation pouvait avoir des aspects positifs, aujourd'hui, le constat est là, ils sont confrontés à des situations de maltraitance... Les élèves sont en souffrance et les collègues aussi ! Madame la rectrice, la FNEC-FP-FO vous demande une nouvelle fois de donner les moyens de fonctionner correctement aux SEGPA pour le plus grand bien de tous. Non, vous n'avez aucune raison, ni aucun intérêt à détruire les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Et nous réaffirmons que l'académie de Bordeaux fait figure d'exception !

Concernant l'ordre du jour, nous interviendrons au fur et à mesure. Mais d'ores & déjà, nous souhaitons dénoncer le nombre croissant de profilages de poste, le manque de moyens pour tous les corps, ainsi que toutes les mesures de compléments de service pour les DDFPT et leurs adjoints.

Pour terminer, rappelons quelques-unes des revendications de la FNEC-FP-FO :

- Augmentation immédiate des salaires, notamment par l'augmentation pour tous de 22% de la valeur du point d'indice
- Recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services !
- Créations de classes, d'heures et de postes nécessaires ;
- Abrogation de toutes les réformes du Ministre Blanquer ;
- De réelles mesures de protection pour les personnels et les élèves !
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED.

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO
Olivia Queysselier, Philippe Roche,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.**